

**COVID-19  
Les mesures mises en œuvre par la commune**

---

**MAIRIE DE MAGESCQ**  
TELEPHONE : 05.58.47.70.19  
MAIL : [contact@mairie-magescq.fr](mailto:contact@mairie-magescq.fr)  
SITE INTERNET : [www.mairie-magescq.fr](http://www.mairie-magescq.fr)

**PERMANENCES TELEPHONIQUES MAIRIE :**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 12H**

**DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF LE MERCREDI)  
DE 14H A 17H**

-----  
**COMMUNIQUE**

- 1- Maintien du marché : nous avons obtenu la dérogation pour le maintien du marché alimentaire hebdomadaire, qui se tiendra le jeudi de 16h à 19h30.
- 2- PROMOCASH : Promocash fera sa première livraison demain vendredi, entre 10h30 et 11h. Nous avons eu une vingtaine de commandes.
- 3- La boulangerie nous a confirmé son ouverture pour mardi matin.
- 4- Commande de masques : nous avons effectué une commande de masques à la communauté de communes MACS qui les centralise pour le compte des communes pour les professionnels de santé, l'Arcolan et les commerces (marché, boulangerie).
- 5- Rappel des possibilités d'approvisionnement sur la commune :
  - Maintien du marché alimentaire le jeudi de 16h à 19h30, Contact Léa Grocq  
Tél : 06 30 20 35 59.
  - Vente directe de légumes, le mercredi de 14h à 18h : ETAL 40 zone du Tinga.  
Possibilité de réserver le panier à l'avance. Tél 07 77 96 03 65.

- Distribution en local : « la ruche qui dit oui » vous pouvez les joindre au 06 81 33 04 35 ou sur le site internet : <https://laruchequiditoui.fr>. la distribution se fait le jeudi de 17h30 à 19h à l'adresse 520 Route de Grandmaison à Magescq.
- Vente directe de volailles : BRUN - 1298 Route d'Herm, 40140 Magescq, possibilité de livraison à domicile Tél : 05 58 47 71 50.
- Vente directe de volailles : EARL DUBLANC - Chemin de Chiouleben, 40140 Magescq Tél : 05 58 47 77 88.
- Vente de confitures sur le marché : Estelle ARVERT- tél : 06 20 48 04 22
- Mise en place d'un approvisionnement de produits: la société PROMOCASH a proposé à partir d'une liste de biens de livrer sur la commune.
- Il est demandé aux clients la plus grande vigilance en respectant les règles strictes

**Les gestes barrières sont des réflexes incontournables à adopter pour se protéger et protéger les autres :**

- se laver les mains régulièrement ou utiliser des gels hydro-alcooliques,
- tousser ou éternuer dans son coude
- saluer sans se serrer la main ou s'embrasser
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- maintenir une distance de 1 m entre chaque personne

Toutes vos suggestions sont les bienvenues.  
Prenez soin de vous.

Bien cordialement

Le Maire  
Jean-Claude SAUBION

